

ÉCOLOGIE POLITIQUE DES VOTATIONS FÉDÉRALES SUR L'ENVIRONNEMENT EN SUISSE, 1981-2010

Shin Alexandre Koseki

À plusieurs égards, la Suisse offre un modèle unique où la démocratie directe joue un rôle central dans les réformes législatives et constitutionnelles. L'aménagement du territoire est ainsi directement subordonné aux décisions populaires par l'entremise des lois, ordonnances et amendements à la constitution soumis à votation. En marge des votes référendaires, les initiatives populaires permettent aux citoyens d'établir eux-mêmes le cadre légal à des situations problématiques. Malgré une opposition récurrente du gouvernement aux objets proposés par le peuple et le support souvent insuffisant de l'ensemble des votants, ces institutions démocratiques permettent de consolider l'assise participative de l'opinion publique. Ce fut le cas pour l'initiative instaurant un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires en 1990, et celle pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit de 1994. Tous les deux acceptés, ces objets de votation auront des conséquences importantes sur la stratégie énergétique, l'économie, et l'aménagement infrastructurel à l'échelle nationale.

Au-delà de leur mise en application, les votations fédérales contribuent à faire avancer le débat écologique en clarifiant les positions suisses sur la conservation de l'environnement, la protection de la faune et de la flore, et l'édification culturelle de la nature. À travers ces votations se déploie dans l'espace public la complexité des rapports entre individus, communautés, société, État et territoire. S'illustrent ainsi les narratifs et les ancrages identitaires individuels et collectifs, moteurs des pratiques politiques et du social, fondation fonctionnelle des idéologies et de la morale (SALOMON CAVIN 2005; SALOMON CAVIN et MARCHAND 2010).

Dans ce chapitre, nous explorons la manière avec laquelle les enjeux environnementaux ont structuré l'espace idéologique de la population suisse afin de mieux comprendre les rapports qu'entretiennent la dimension spatiale du politique, les institutions démocratiques, et la mise en œuvre d'outils de gouvernance. Pour ce, nous tentons de réconcilier deux approches de l'écologie politique à travers l'analyse des résultats locaux lors des votations fédérales sur le thème de l'environnement qui ont eu lieu en Suisse entre 1981 et 2010. Nous proposons ainsi un outil, l'*Analyse territoriale des communautés* (ATC), comme méthode permettant d'illustrer les transformations urbaines et métropolitaines du territoire national (KOSEKI 2016). Dans un contexte où la voix du peuple constitue une institution législative et constitutionnelle, l'ATC révèle la manière avec laquelle les questions environnementales ont polarisé la population suisse dans les années 1980 et 1990 avant l'implosion du consensus métropolitain durant les années 2000.

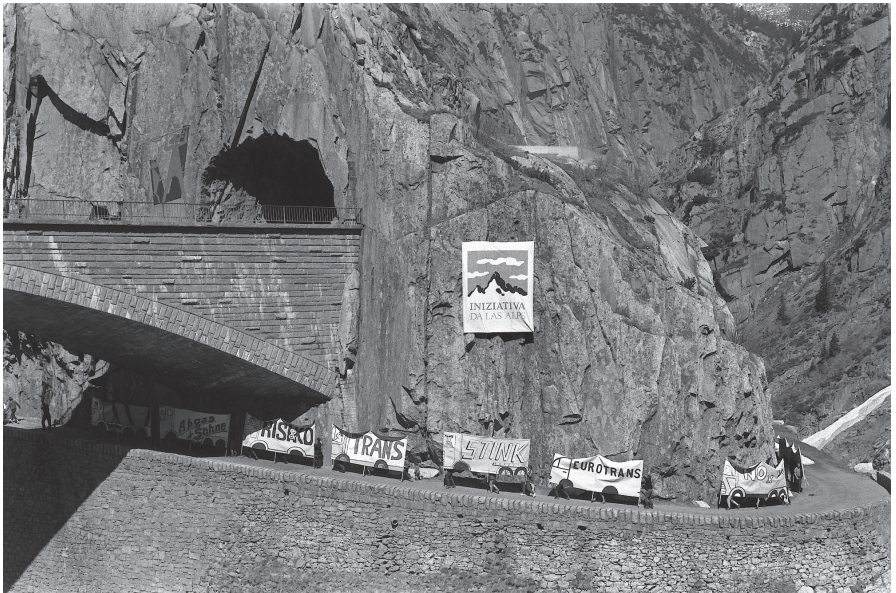
Environnement et écologie des comportements politiques

Durant la seconde moitié du 20^e siècle, l'autonomisation économique, politique et culturelle des individus a accompagné l'accroissement de la population et l'intégration fonctionnelle des espaces interrégionaux comme facteurs de l'intensification de l'usage du sol. Aujourd'hui, plusieurs pays – dont la Suisse – sont aux prises avec des outils de gouvernance territoriale et d'aménagement en décalage avec les pratiques collectives et individuelles contemporaines. Par le passé, la notion de territoire a largement contribué à l'élaboration de politiques sociales, économiques et environnementales efficaces en alimentant le débat sur les décalages entre individus, société, culture, identité, paysages, équipements et infrastructures. Depuis les années 1970, la notion de territoire a graduellement été éclipsée par les approches non spatiales développées en économie et en sciences politiques, tournant ainsi le dos à l'analyse dite écologique des comportements collectifs. Alors que l'espace refait aujourd'hui surface dans les sciences sociales et humaines comme dimension déterminante du comportement, se révèle

le manque d'outils permettant de concevoir de manière cohérente le territoire national.

Plusieurs pistes ont été proposées afin de développer des outils théoriques et opérationnels permettant de concevoir l'espace à la fois comme habitat et comme ressource sociale, économique, politique et culturelle. Récemment, la notion d'écologie politique s'est imposée comme cadre de réflexion permettant cette association. Forte de deux traditions distinctes, l'écologie politique a toutefois de la difficulté à se faire une place dans l'élaboration d'outils de gouvernance et d'aménagement à l'échelle nationale. Des années 1980 aux années 2000, la déstructuration des référents politiques traditionnels en Suisse a permis la consolidation des enjeux environnementaux comme dimension idéologique distincte (BRECHBÜHL et REY 1998; LEUTHOLD, HERMANN et FABRIKANT 2007). C'est aussi durant cette période que s'est développée, à travers plusieurs disciplines, une notion d'écologie politique comme outil permettant une nouvelle lecture des

1. CAMPAGNE D'AFFICHAGE EN PRÉVISION DE LA VOTATION FÉDÉRALE SUR L'INITIATIVE POPULAIRE CONTRE LE TRAFIC ALPIN, EN RÉPONSE AU PROJET DE LA NOUVELLE LIGNE FERROVIAIRE ALPINE (© KEYSTONE / STR).



rapports entre environnements, espaces et individus (WALKER 2005). D'une formalisation peu solidaire, l'approche de l'écologie politique reste aujourd'hui un champ interdisciplinaire dont la définition instable est induite par opposition à une vision apolitique de l'écologie. La contribution de celle-ci est donc bien d'identifier les systèmes dans lesquels s'inscrivent des changements environnementaux observés, plutôt que de se limiter aux conditions locales, immédiates et organiques. L'écologie politique dépeint ainsi les systèmes écologiques comme étant porteurs d'un sens politique fort, contredisant l'approche économétrique. Ancrés dans les courants critiques, les thèmes développés par la recherche en écologie politique concernent principalement cinq grands axes: (1) la dégradation des conditions environnementales et la marginalisation des populations affectées par un appauvrissement cyclique; (2) les rapports de gouvernementalité menant à la condamnation des pratiques locales de préservation et à l'assujettissement des ressources naturelles par les détenteurs de pouvoir; (3) les conflits et rapports de forces entre groupes locaux résultant de l'appropriation des ressources et du détournement des politiques environnementales de manière à faire perdurer les conflits; (4) l'émergence d'une identité et d'une agence collective forgées par le souci et l'action environnementale, et la capacité d'autonomisation qui en résulte; et (5) les rapports de pouvoir entre agents humains et non humains dans le cadre d'une ontologie orientée objet, rejetant ainsi la présence de l'humain sur le non-humain dans la construction sociale du rapport au monde (ROBBINS 2012).

Une seconde approche s'est récemment réapproprié la notion d'écologie politique au profit d'une lecture contextuelle des rapports entre acteurs politiques et institutions. Issues des problématiques de gouvernance, et de la notion nord-américaine du «*place matters*», elle se concentre sur la polarisation des comportements socioéthiques aux échelles régionales et nationales, et sur l'effet des processus d'urbanisation et de métropolisation sur ces comportements (DREIER, MOLLENKOPF et SWANSTROM 2004; HOFFMANN-MARTINOT et SELLERS 2005; SELLERS, KÜBLER, WALTER-ROGG et WALKS 2013). Cette seconde définition de l'écologie politique s'appuie sur l'idée que les aires métropolitaines sont devenues la forme dominante d'habitat

humain, et a donc comme objectif de définir l'extension de ces habitats à travers l'étude des caractéristiques individuelles et collectives. Plus précisément, elle s'interroge sur le comportement politique des individus qui habitent les métropoles d'aujourd'hui. Fière d'une thèse se voulant spatiale plutôt que purement statistique, l'écologie politique métropolitaine dépasse l'argumentaire traditionnel de la nationalisation basée sur un comportement politique différencié en classes sociales ou autres groupes culturels. Elle prône l'importance des contextes locaux et métropolitains dans la structuration des comportements et idéologies politiques nationales. Cette approche marque ainsi un retour aux unités d'analyse institutionnelles collectives telles que les communes, circonscriptions, municipalités, et districts, en marge des principaux courants individualistes en sciences politiques (SELLERS et WALKS 2013).

La Suisse, territoires en mutation

Durant les trente dernières années, plusieurs transformations sociales ont contribué à modifier la production du territoire suisse par une intensification des usages du sol. Trois facteurs ont principalement joué



2. MANIFESTATION CONTRE LE NUCLÉAIRE À BERNE LE 30 AOÛT 1986, QUELQUES MOIS APRÈS LA CATASTROPHE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL D'AVRIL 1986 (© KEYSTONE/STR).

sur ces transformations: une intensification de 25 % de la densité de la population, principalement due à l'immigration et qui a fait passer celle-ci de 6 335 habitants / km² en 1980 à 7 870 en 2010 ; le desserrement des ménages et l'augmentation des pratiques de vie autonome entraînant une plus grande diversité de fonctions ; et l'augmentation des déplacements intercommunaux et interrégionaux, autant pour le tourisme étranger que pour les loisirs et la pendularité professionnelle des résidents (RUEGG 2013). Ainsi, une demande accrue pour des surfaces de logement et pour le développement d'infrastructures de mobilité autoroutière et ferroviaire constitue la manifestation matérielle résultant de ces transformations. Incidemment, ces changements ont entraîné une hausse dans la consommation d'énergie et la production de déchets, et ont contribué à augmenter le risque de nuisance sur les écosystèmes non humains, tels que les cours d'eau et les zones de protection de la faune et de la flore.

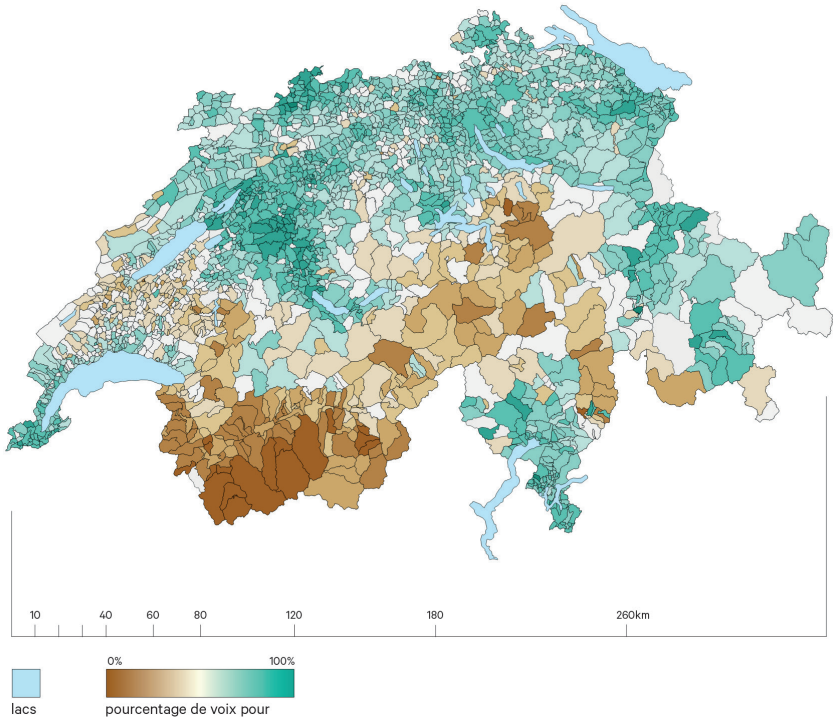
Afin d'ajuster les compétences opérationnelles à ces nouvelles conditions, et d'ainsi pouvoir faire face aux enjeux environnementaux en découlant, les institutions de gouvernance se sont munies de plusieurs outils. C'est dans cette mouvance que le Parlement fédéral adopte la Loi sur l'aménagement du territoire de 1979 (LAT). D'abord rejetée par le peuple en 1974, à la suite d'une demande de référendum populaire, la LAT sera amendée et soumise de nouveau à des votations fédérales en 1999 et en 2013. Modèle politique unique, la Suisse se démarque ainsi des autres systèmes démocratiques par son utilisation intensive de la démocratie directe. Les citoyens y sont amenés plusieurs fois par année à se prononcer sur l'adoption de divers amendements à la Loi et la Constitution proposés par le Gouvernement, le Parlement, et le peuple (KRIESI 1998, 2005; TRECHSEL 2007).

Depuis 1971, quatre-vingts objets de votation ont porté sur des questions liées à l'environnement, ce qui fait de ce thème le deuxième plus important en nombre d'objets après celui des politiques sociales. Ces objets ont le plus souvent été demandés par initiatives populaires, engageant ainsi une réforme constitutionnelle dont l'entrée en vigueur nécessite l'approbation à la fois d'une majorité de votants et d'une majorité de cantons.

On retrouve aussi certaines votations issues de référendums facultatifs ou obligatoires, ainsi que quelques contre-projets du Parlement. Selon la classification des votations admise par la Chancellerie fédérale, le thème de l'environnement regroupe les votes ayant trait aux politiques environnementales, mais aussi aux politiques énergétiques et à celles liées aux transports et à la communication.

Les sujets les plus fréquemment abordés par ces votations concernent l'utilisation du nucléaire civil, la gestion du trafic routier, la condition animale et la qualité de l'eau. Les outils législatifs ainsi créés concernent généralement des stratégies de gouvernance nationale, mais peuvent se manifester par des projets régionaux, voire locaux, surtout quand il s'agit de financer les infrastructures de transport ou de limiter un usage

3. RÉSULTATS PAR COMMUNE DE LA VOTATION SUR LA LOI FÉDÉRALE SUR LA PROTECTION DES EAUX (LEAUX) DU 24 JANVIER 1991, ACCEPTÉE À 66.08 % PAR LA POPULATION NATIONALE. S'Y DÉSSINE DÉJÀ UNE NETTE OPPOSITION ENTRE RÉGIONS URBAINES ET RÉGIONS ALPINES ET PÉRIURBAINES (DONNÉES: OFFICE FÉDÉRALE DE LA STATISTIQUE) (© S. A. KOSEKI).



spécifique. C'est le cas par exemple lorsque les effets du nouveau cadre légal risquent d'affaiblir un secteur d'activité principalement développé dans une région du pays.

Les enjeux environnementaux ont été un important thème fédérateur dans les années 1990, alors que plusieurs grands projets de loi sont adoptés par le peuple. C'est le cas pour la Loi sur la circulation routière de 1990, la Loi sur la protection des eaux de 1992 et les modifications à la LAT de 1999. Durant cette décennie, chose rare, le peuple accepte deux initiatives populaires visant à protéger l'environnement: le moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires de 1990, et le projet de protection des régions alpines contre le trafic de transit de 1994. Cette propension des citoyens à appuyer les mesures de protection de l'environnement semble en continuité avec l'instauration de politiques environnementales des années 1980, mais s'inverse dans la décennie suivante. Dans les années 2000, tous les objets de votations sur l'environnement ont été rejetés par la population, à l'exception d'un arrêté fédéral de 2009 sur le financement du trafic aérien. Cette transformation n'est toutefois pas seulement temporelle, elle se manifeste aussi dans l'organisation géographique des préférences politiques.

Clivages métropolitains et environnement

Plusieurs facteurs historiques, culturels, démographiques et sociaux peuvent être invoqués pour expliquer les différents clivages idéologiques et les disparités régionales dans les choix citoyens durant les votations (RACINE et RAFFESTIN 1990). L'urbanisation croissante et la métropolisation du pays entraînent certains changements dans les pratiques de vote. Ceci, autant à un niveau collectif qu'individuel.

En Suisse, le rapport à la nature est fortement ancré dans les identités culturelles et territoriales du pays et de ses régions, et aura longtemps servi à la construction d'un narratif politique dynamisant le rapport ville-campagne. L'utilisation de l'idéal naturel et environnemental a fait l'objet de plusieurs détournements politiques, étayant souvent l'argumentaire idéologique d'enjeux économiques, identitaires, fonctionnels, extérieurs

et démographiques (SALOMON CAVIN 2005; SALOMON CAVIN et MARCHAND 2010). Dans son contexte constitutionnel, cette distinction entre les populations des villes et celles des campagnes a joué un rôle central dans la définition des rapports de pouvoir entre les régions du pays. Ainsi, la quête d'un équilibre entre les intérêts progressifs des villes et ceux plus conservateurs des campagnes fût l'un des principaux vecteurs dans l'élaboration de la Constitution fédérale au 19^e siècle (MASNATA et MASNATA-RUBATTEL 1991). Aujourd'hui, cet équilibre est redessiné sous l'effet de la métropolisation et l'urbanisation croissante des contextes de vie qui font tendre la Suisse vers une métropole multipôle (DESSEMONTET, KAUFMANN et JAMELIN 2010).

La transformation matérielle du territoire se traduit ainsi par une évolution des pratiques quotidiennes qui restructure les préférences politiques collectives des populations locales (KOSEKI 2016; KÜBLER et SCHEUSS 2005). En comparaison avec les autres nations d'Europe, la Suisse a longtemps présenté de larges disparités régionales dans le comportement des votants. Ce phénomène, probablement dû aux nombreux clivages culturels qui découpent la population helvète, concerne en particulier le taux de participation aux élections, très inégal entre les cantons (CARAMANI 2004: 88, 277). Au tournant des années 2000, l'influence du contexte régional et cantonal sur la participation des votants aux élections communales et nationales est encore très marquée. Une analyse dans le cadre de l'écologie politique métropolitaine confirme ainsi l'idée qu'à la fragmentation du territoire s'accompagne la fragmentation des comportements et préférences politiques. À l'inverse, des espaces locaux plus intégrés par la pendularité aplanissent les spécificités régionales tout en réduisant le taux de participation. En d'autres termes, la métropolisation du pays réduit donc la propension des citoyens à faire usage de leurs compétences politiques. Sur les questions partisans, on remarque que le contexte métropolitain influe sur l'adhérence des votants à certains idéaux culturels, économiques et étatiques, indépendamment des caractéristiques socio-économiques des populations locales (KÜBLER, SCHEUSS et ROCHAT 2013)¹.

Environnement, espace et démocratie, trois décennies en perspectives

Afin de comprendre l'évolution du rapport entre la société civile suisse et les enjeux environnementaux, nous examinons la manière avec laquelle les votations fédérales sur des politiques liées à l'environnement ont structuré l'espace idéologique des communautés locales durant les trente dernières années. Pour ce faire, nous considérons uniquement les objets portés au vote populaire entre le 14 juin 1981 et le 28 novembre 2010, en retenant ceux touchant à des questions environnementales (table 1)².

TABLE 1. VOTATIONS FÉDÉRALES SUR L'ENVIRONNEMENT SELON LA CLASSIFICATION PROPOSÉE PAR HUG & PAPADOPOULOS (2005) [© OFFICE FÉDÉRALE DE LA STATISTIQUE].

ANNÉE	TITRE DE L'OBJET	THÉMATIQUE	TYPE DE VOTE	% OUI	RÉSULTAT
1983	A.F. concernant une nouvelle réglementation des droits de douane sur les carburants	Transport & comm.	Réf. obligatoire	52,69%	A
	A.F. concernant l'A.C. sur l'énergie	Énergie	Réf. obligatoire	50,92%	R
1984	A.F. concernant la perception d'une redevance sur le trafic des poids lourds	Transport & comm.	Réf. obligatoire	58,70%	A
	A.F. relatif à une redevance pour l'utilisation des routes nationales	Transport & comm.	Réf. obligatoire	52,98%	A
	I.P. «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques»	Énergie	Init. populaire	45,03%	R
	I.P. «approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement»	Énergie	Init. populaire	45,77%	R
1985	I.P. «pour la suppression de la vivisection»	Environnement	Init. populaire	29,47%	R
1986	I.P. «pour une juste imposition du trafic des poids lourds»	Transport & comm.	Init. populaire	33,87%	R
1987	A.F. concernant le projet RAIL 2000	Environnement	Réf. facultatif	56,99%	A
	L.F. sur l'assurance-maladie	Transport & comm.	Réf. facultatif	28,72%	R
1988	A.F. créer les bases d'une politique coordonnée des transports	Transport & comm.	Réf. obligatoire	45,51%	R
1989	I.P. «pro vitesse 130/100»	Transport & comm.	Init. populaire	38,02%	R

1990	I.P. «halte au bétonnage - pour une stabilisation du réseau routier»	Transport & comm.	Init. populaire	28,51%	R
	I.P. «pour une région sans autoroute entre Morat et Yverdon»	Transport & comm.	Init. populaire	32,72%	R
	I.P. «pour un district du Knonau sans autoroute»	Transport & comm.	Init. populaire	31,34%	R
	I.P. «contre la construction d'une autoroute entre Bienne et Soleure/Zuchwil»	Transport & comm.	Init. populaire	34,04%	R
	I.P. «pour un abandon progressif de l'énergie atomique»	Énergie	Init. populaire	47,13%	R
	I.P. «halte à la construction de centrales nucléaires»	Énergie	Init. populaire	54,52%	A
	A.F. relatif à un A.C. sur l'énergie	Énergie	Réf. obligatoire	71,10%	A
	L.F. sur la circulation routière	Transport & comm.	Réf. facultatif	52,80%	A
1991	I.P. «pour l'encouragement des transports publics»	Transport & comm.	Init. populaire	37,14%	R
1992	I.P. «pour une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux»	Environnement	Init. populaire	43,63%	R
	L.F. sur la protection des eaux (LEaux)	Environnement	Réf. facultatif	66,08%	A
	I.P. «pour la sauvegarde de nos eaux»	Environnement	Init. populaire	37,06%	R
	A.F. relatif à la construction de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes	Transport & comm.	Réf. facultatif	63,61%	A
1993	I.P. «pour l'abolition des expériences sur les animaux»	Environnement	Init. populaire	27,77%	R
1994	I.P. «pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit»	Transport & comm.	Init. populaire	51,91%	A
	L.F. sur la navigation aérienne	Transport & comm.	Réf. facultatif	61,07%	A
1998	L.F. concernant une redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations	Environnement	Réf. facultatif	57,20%	A

1998	A.F. réalisation et au financement des projets d'infrastructure des transports publics	Transport & comm.	Réf. obligatoire	63,50%	A
1999	L.F. sur l'aménagement du territoire	Environnement	Réf. facultatif	55,94%	A
2000	I.P. «réduire de moitié le trafic routier motorisé...»	Environnement	Init. populaire	21,33%	R
	I.P. «pour l'introduction d'un centime solaire»	Énergie	Init. populaire	31,26%	R
	A.C. sur une redevance pour l'encouragement des énergies renouvelables	Énergie	Contre-projet	45,28%	R
	A.C. relative à une redevance incitative sur l'énergie en faveur de l'environnement	Énergie	Réf. obligatoire	33,51%	R
2001	I.P. «pour plus de sécurité à l'intérieur des localités...»	Transport & comm.	Init. populaire	20,30%	R
2002	L.F. sur le marché de l'électricité	Énergie	Réf. facultatif	47,42%	R
2003	I.P. «pour un dimanche sans voitures par saison - un essai limité à quatre ans»	Environnement	Init. populaire	37,65%	R
	I.P. «pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires»	Énergie	Init. populaire	33,71%	R
	I.P. «prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires»	Énergie	Init. populaire	41,60%	R
2004	C.P. relatif à l'I.P. «Avanti - pour des autoroutes sûres et performantes»	Transport & comm.	Réf. obligatoire	37,20%	R
2008	I.P. «contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques»	Environnement	Init. populaire	31,92%	R
	I.P. «droit des recours des organisations»	Environnement	Init. populaire	34,00%	R
2009	A.F. financement spécial en faveur des tâches dans le domaine du trafic aérien	Transport & comm.	Réf.obligatoire	64,99%	A

Nous utilisons ainsi les résultats de votes agrégés à l'échelle communale, la plus petite unité d'analyse disposant d'information géographique. Pour effectuer cette agrégation à partir des voix exprimées, nous nous référons simplement au principe de la majorité ; si la moitié ou plus des bulletins enregistrés et valides sont en support de la votation, nous concluons que la population communale résidente votante accepte l'objet de vote. À partir de ce jeu de données, nous évaluons l'évolution territoriale de la polarisation idéologique pour l'ensemble de cette période de trente ans (1981-2010) et à travers les trois dernières décennies (1981-1990, 1991-2000 et 2001-2010).

Analyse territoriale des communautés idéologiques

Dans ces données, les niveaux d'accord et de désaccord politique correspondent à la fréquence avec laquelle deux populations communales expriment le même choix démocratique à travers une série de votations. Considérant toutes les mesures d'accord et de désaccord possibles entre chacune des 2 291 communes suisses (statut au 1^{er} janvier 2015), nous obtenons ainsi la matrice où la composante est une métrique du degré d'accord/désaccord que la population communale résidente votante a avec une autre population. Cette matrice correspond ainsi aussi à un graphe pondéré complet indirect où les nœuds représentent les populations communales, et les liens représentent le degré d'accord/désaccord mesuré à partir des résultats binaires de votation (accepté/refusé) entre deux populations communales. Nous produisons la métrique du degré d'accord/désaccord à partir de la forme générale l'alpha de Krippendorff (2004, 2013) pour une mesure simple à plusieurs observateurs :

$$\alpha_{\alpha \in [-1,1]}^{m \geq 2} = 1 - \frac{D_o}{D_e} = \frac{A_o - A_e}{A_{max} - A_e} = \frac{\sum_c o_{cc} - \sum_c e_{cc}}{n - \sum_c e_{cc}} = \frac{\sum_c - (o_{cc} - e_{cc})}{\sum_c (n_c - e_{cc})}$$

où D_o est le désaccord observé, D_e est le désaccord prévu par le hasard ; A_o est l'accord observé, A_e est l'accord prévu, A_{max} est la mesure maximale d'accord possible, n est le nombre total d'observations, o_{cc} est le nombre

4. COMMUNAUTÉS D'ACCORD POLITIQUE INTERCOMMUNALES LORS DES VOTATIONS LIÉES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SOUMISES AU PEUPLE DE 1981 À 2010 (LES COULEURS CORRESPONDENT À L'EMPLACEMENT RELATIF DES COMMUNAUTÉS DÉTECTÉES DANS LE RÉSEAU PRINCIPAL [NEWMAN 2006], LA TAILLE DES CERCLES EST PROPORTIONNELLE À LA POPULATION RÉSIDENTES [STATUT AU 1^{ER} JANVIER 2000], ET L'ÉPAISSEUR DES LIGNES REPRÉSENTE L'INTENSITÉ DU CONSENSUS POLITIQUE) [© S. A. KOSEKI].

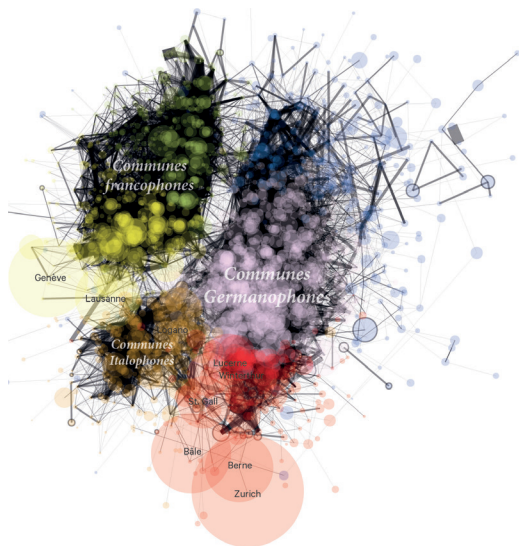
de coïncidences observées, et e_{cc} est le nombre prévu de coïncidences entre le nombre m de populations communales concernées.

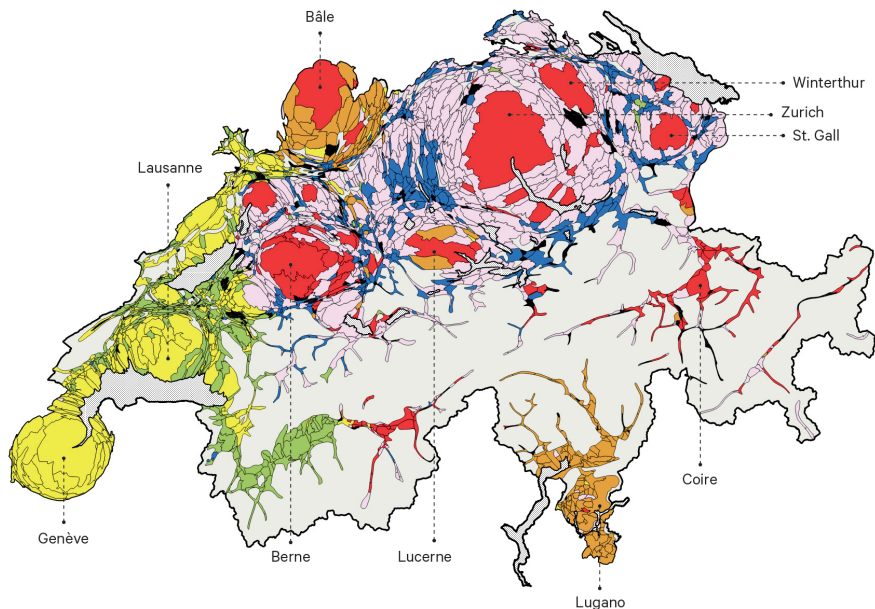
Depuis W , nous dérivons W' , une matrice de consensus où la composante $W'_{ij} \in [0,1]$ masque les valeurs au-dessus du seuil de confiance de l'alpha ($W'_{ij} \in [0.8,1]$) que la population communale i a avec une autre population communale j . Cette seconde matrice correspond à un graphe indirect et non pondéré où les nœuds représentent les populations communales et les liens un consensus idéologique sur les votations concernées.

Un espace politique national uni et divisé

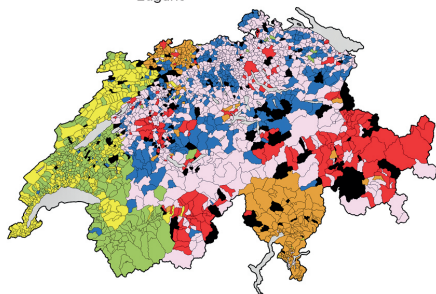
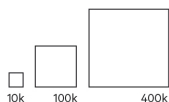
Dans un premier temps, l'analyse territoriale des communautés idéologiques révèle en partie la complexité des enjeux environnementaux en Suisse. Durant les trente dernières années (ill. 4), une vaste majorité de populations communales expriment, à différents degrés, un consensus sur les votations à l'étude. Ce réseau idéologique correspond à 2 117 communes, représentant ainsi 92,4 % des 2 291 territoires municipaux pour lesquelles les résultats des votations sont disponibles.

Les 174 populations communales restantes, absentes du graphe et représentées en noir sur les cartes correspondantes (ill. 5), font partie, quant à elles, de quinze autres composantes mineures du réseau, et se posent ainsi en rupture politique avec l'ensemble du pays. À l'exception de ce petit nombre de communes, principalement situées en périphérie des centres urbains, la représentation en réseau de l'analyse montre un tissage parfois dense, parfois éparpillé des choix de vote exprimés par les majorités votantes. Dans l'ensemble, l'écologie





Cartograme différencié:
surfaces proportionnelles
au nombre de résidents
en 2012



politique citoyenne suisse se constitue en six communautés séparées principalement par la frontière linguistique qui divise clairement les communes en deux groupes: les populations francophones d'un côté, et les populations germanophones, italophones et romanches de l'autre côté. Suisse romande et Suisse alémanique offrent ici une lecture sociale du territoire comparable, avec un regroupement des préférences de votes

5. COMMUNAUTÉS
D'ACCORD POLITIQUE
INTERCOMMUNALES
LORS DES VOTATIONS
LIÉES AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
SOUMISES AU PEUPLE
DE 1981 À 2010
(© S.A. KOSEKI).

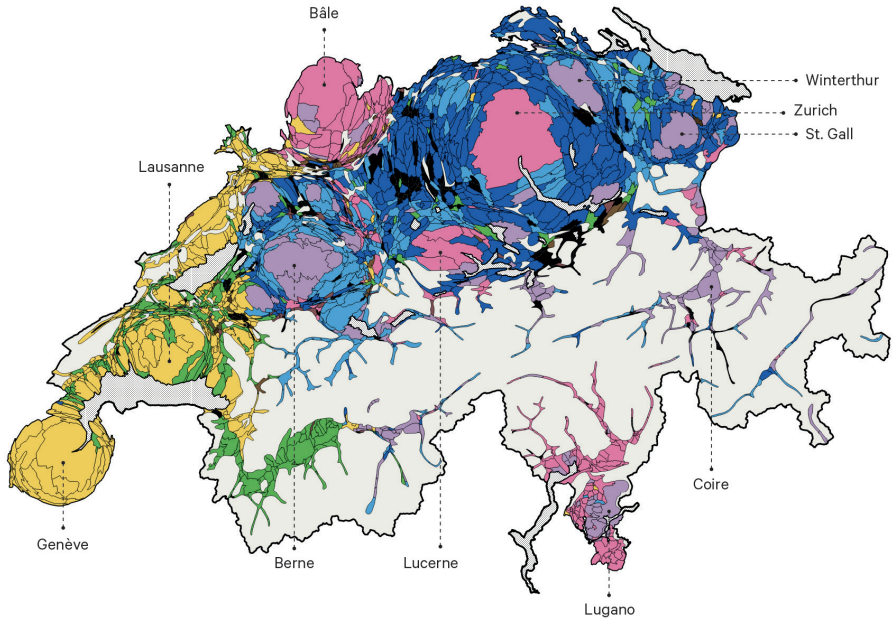
largement alignés sur les gradients d'urbanité. On retrouve ainsi, côté romand, une composition duale opposant une grande partie de l'Arc lémanique, du Jura, des Alpes vaudoises et de la banlieue francophone de Fribourg, aux populations du Jura vaudois, du Valais, du Gros-de-Vaud, et de la Gruyère. Côté alémanique, les gradients d'urbanités s'expriment de manière contrastée. Les populations des villes de Zürich, Bâle, Berne, Bienne, Liestal, Lucerne, Soleure, Winterthour, Saint-Gall et Coire s'allient avec le Valais germanophone, les vallées des Grisons, et d'autres populations hors des grandes villes. Dans un second groupe rapproché s'associent les communes de banlieue, puis, dans un troisième, celles plus éloignées des centres urbains.

En dehors de ce schéma, s'illustre une sixième force politique formée principalement par l'alliance entre les populations italophones du Tessin et celles germanophones des banlieues de Bâle, Liestal et de Lucerne. Si le bloc tessinois surprend peu, la proximité idéologique entre les populations du nord-est de la Suisse et celles au sud-ouest du pays représentent une spatialisation inattendue, voire contre-intuitive, d'une communauté politique. Finalement, malgré la prédominance du facteur linguistique dans l'articulation du réseau idéologique suisse sur l'environnement, ce dernier marque aussi un alignement entre les grandes villes romandes et alémaniques, et les communes tessinoises.

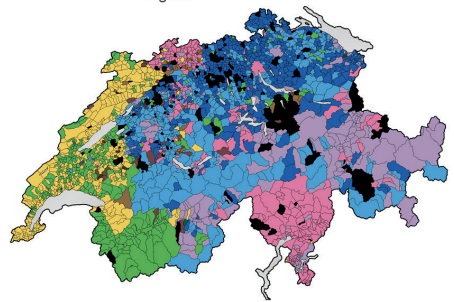
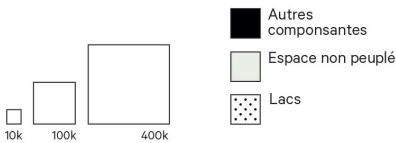
Environnement, espace et démocratie, trois décennies en perspectives

Dans un second temps, une analyse de chaque décennie montre une grande transformation dans l'articulation spatiale des opinions politiques collectives. Entre continuité et rupture, l'évolution du rapport liant espace géographique et préférences de vote renvoie, de manière plus large, à l'adaptation sociale du thème de l'environnement et à sa cooccurrence avec les phénomènes de transitions institutionnelles et démographiques.

Durant les années 1980, les populations communales expriment un niveau d'accord politique plus bas mais solidaire, permettant ainsi



Cartograme différencié:
surfaces proportionnelles
au nombre de résidents
en 2012

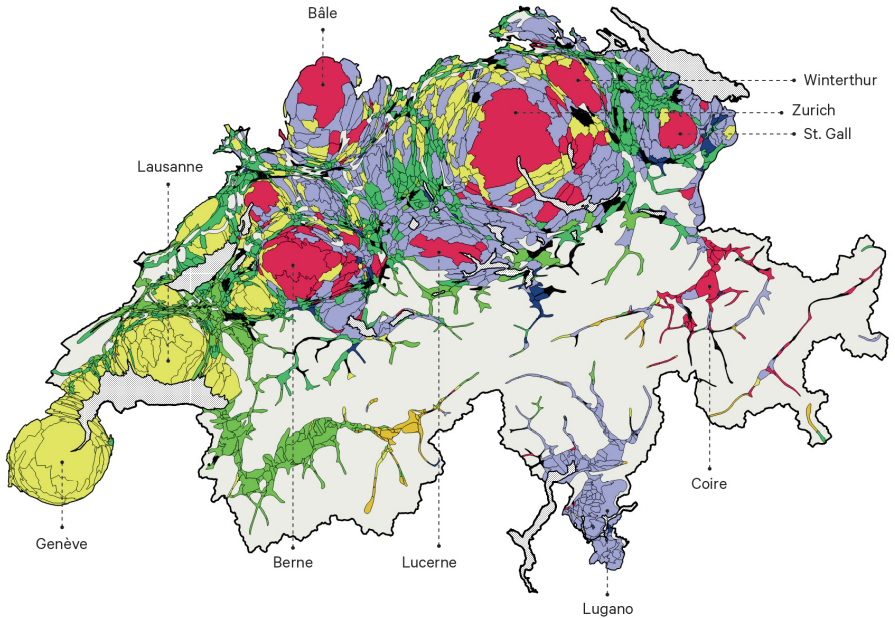


à une vaste majorité des collectivités de tisser des liens à travers les enjeux environnementaux (ill. 6). Du point de vue territorial, les communautés francophones restent à l'écart des autres populations suisses même si l'Arc lémanique, les Alpes vaudoises, la région de Fribourg et d'Yverdon, et les populations des montagnes du Jura se rapprochent du Tessin et des grandes villes alémaniques. Outre-Sarine, on retrouve un

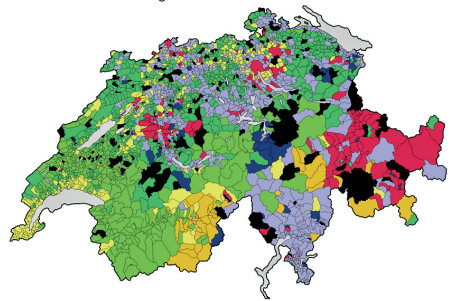
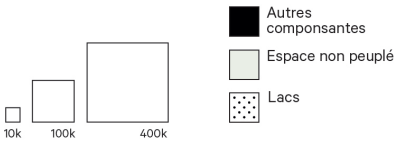
6. COMMUNAUTÉS D'ACCORD POLITIQUE INTERCOMMUNALES LORS DES VOTATIONS LIÉES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SOUMISES AU PEUPLE DE 1981 À 1990 (© S. A. KOSEKI).

alignement régional et urbain où Bâle et sa région, les villes de Zürich et de Lucerne, et le Tessin se situent à une extrémité du champ politique. Dans une position intermédiaire, on retrouve les populations des villes de Liestal, Berne, Winterthour et Saint-Gall et des communes alpines du Haut-Valais, des Grisons, d'Uri et de Glaris. Finalement, deux dernières communautés idéologiques alémaniques occupent l'autre extrémité du champ idéologique sur l'environnement. Une première, plus proche des populations francophones se compose principalement de la banlieue aisée de Zürich, de communes bernoises et celles d'autres régions périphériques. La seconde, loin des positions romandes, englobe, à quelques exceptions près, la région métropolitaine de la ville de Zürich, depuis la périphérie d'Olten à celle de Saint-Gall et depuis la commune de Schaffhouse à celle de Schwyz. Quelques populations communales alémaniques se démarquent toutefois des autres en exprimant une volonté politique proche des populations francophones centrées sur les régions du Bas-Valais, du Gros-de-Vaud, et du Lavaux. On retrouve ces populations transfuges dispersées sur l'ensemble du territoire germanophone, des vallées alpines au lac de Constance.

Les années 1990 marquent l'accentuation des préoccupations environnementales au sein de la population et des élites politiques (ill. 7). Ce contexte se traduit d'abord par une intensification dans le nombre ainsi que la portée des outils législatifs et constitutionnels présentés au peuple, mais aussi dans la manière avec laquelle la population votante appréhende cette nouvelle écologie politique. La cartographie du réseau de consensus politique le montre bien alors que les divisions linguistiques disparaissent au profit de logiques socioterritoriales. D'une articulation moins polarisée – mais toujours graduée – les populations communales se regroupent en sept communautés idéologiques fortement liées les unes aux autres. La proximité idéologique entre les populations des principales villes alémaniques et celles des Grisons s'intensifie. Alors que communes tessinoises s'associent à quelques villes secondaires, et aux banlieues de Berne, Bâle, Lucerne, Zürich et Saint-Gall, les communes de l'Arc lémanique affichent des choix de vote proches de plusieurs municipalités germanophones autour de Zürich, Berne, Bienne et Baden. Les populations restantes,

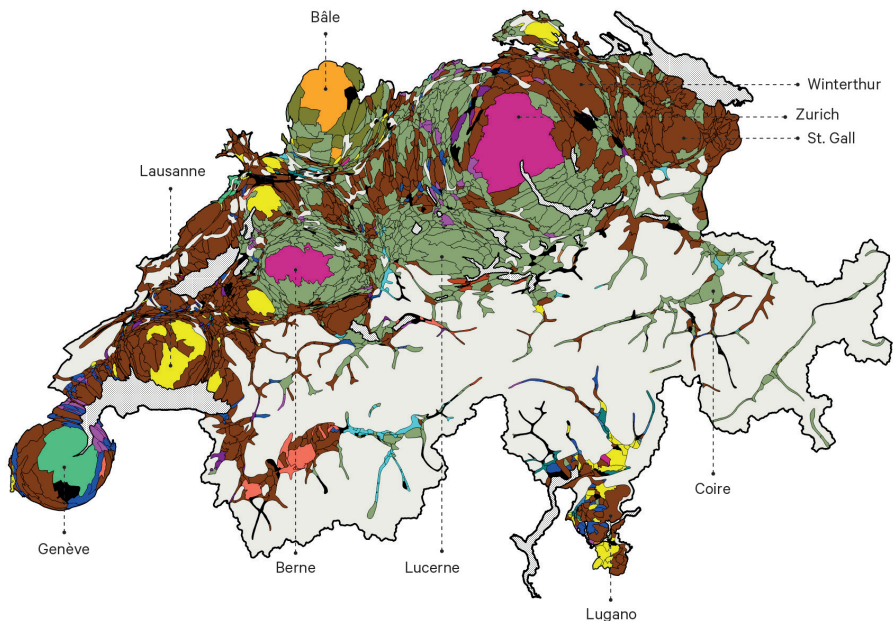


Cartograme différencié:
surfaces proportionnelles
au nombre de résidents
en 2012

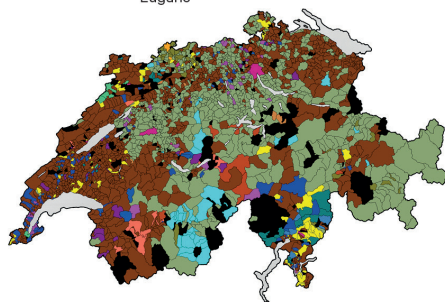
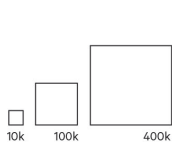


couvrant une vaste majorité du territoire national, se divisent en deux communautés idéologiques fortement rattachées, couvrant d'une part la chaîne du Jura, l'Oberland bernois et le plateau alémanique, et d'autre part le plateau romand et les régions alpines, à l'exception du Haut-Valais et de l'ouest des Grisons. Ces dernières forment une ultime communauté politique plus proche de celle située au bord du Léman.

7. COMMUNAUTÉS
D'ACCORD POLITIQUE
INTERCOMMUNALES
LORS DES VOTATIONS
LIÉES AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
SOUMISES AU PEUPLE
DE 1991 À 2000
(© S. A. KOSEKI).



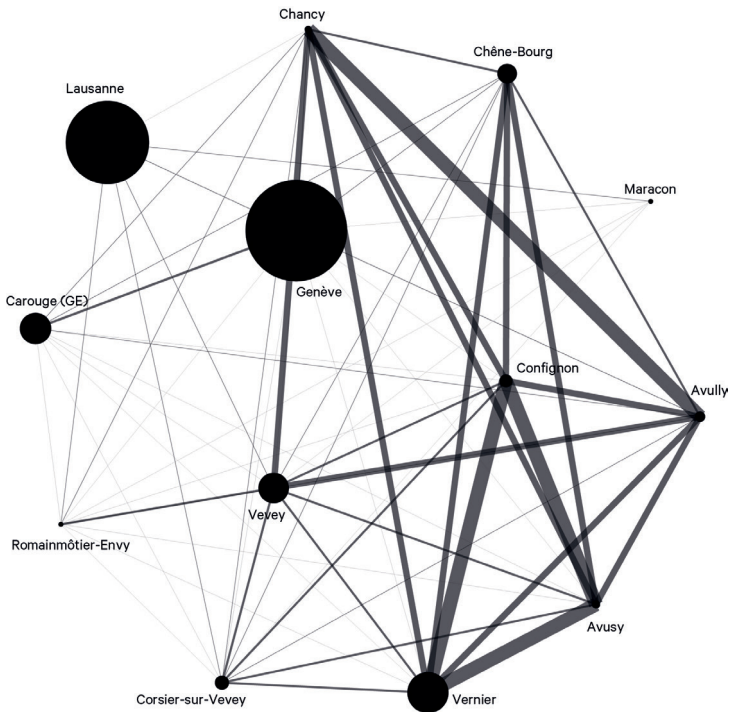
Cartogramme différencié:
surfaces proportionnelles
au nombre de résidents
en 2012



8. COMPOSANTES
D'ACCORD POLITIQUE
INTERCOMMUNALES
LORS DES VOTATIONS
LIÉES AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX ET
SOUMISES AU PEUPLE
DE 2000 À 2010
(@ S. A. KOSEKI).

Un tournant important avec les deux décennies précédentes se produit dans les années 2000 (ill. 8). La population rejette alors tous les objets de vote lié à l'environnement, à une exception près. La concordance des votes exprimés à l'intérieur des communautés idéologiques s'intensifie. Cette convergence des positions prises par les majorités votante des communes a deux effets. D'un côté, le réseau politique national qui lit les populations

communales sur les questions environnementales s'étiole jusqu'au point de se rompre en une multitude de composantes idéologiques distinctes. À l'intérieur de celles-ci, le niveau de consensus augmente au point où plusieurs populations communales expriment systématiquement les mêmes choix démocratiques sur l'ensemble des votations de cette période. La plus grande de ces communautés idéologiques autonomes se constitue de populations alémaniques, romandes, romanches et tessinoises réparties sur l'ensemble du territoire. Elle englobe les périphéries de Genève, Lausanne, Zürich et Lugano, sans toutefois comprendre les grandes villes elles-mêmes. On la retrouve toutefois à Yverdon, Neuchâtel, Olten, Winterthur et Saint-Gall. Entièrement séparé de ce groupe, se positionnent un ensemble de communes alémaniques et grisonnes articulées



principalement au centre du pays, dans la couronne bernoise et dans les grandes vallées romanches. Durant cette dernière décennie, les populations des villes apparaissent, quant à elles, peu solidaires. Malgré la résilience d'un petit groupe de communes urbaines comprenant Lausanne, Montreux, Fribourg, Bienne, Delémont, Schaffhouse, Bellinzone et Locarno, les populations des villes de Genève et Bâle se retrouvent en rupture totale avec celles du reste du pays. Parmi les grandes villes allemandiques, la majorité des résidents de Zürich et Berne reste toutefois fortement solidaires sur les questions environnementales et exprime fréquemment les mêmes choix de vote.

Vers un outil politique pour la planification territoriale

La production du territoire ne peut être dissociée des compétences institutionnelles des acteurs politiques. De même, l'analyse géographique des préférences idéologiques permet de mieux comprendre dans quelle mesure le contexte social et matériel des citoyens influe sur leur rapport à l'environnement. La présente étude offre ainsi une double lecture de l'écologie politique suisse. En spatialisant les formes collectives de connaissance de l'environnement, leur évolution et leurs rapports, nous révélons la relation dialectique et non linéaire entre la nature et la société (WALKER 2005:78). La méthode permet ainsi de développer simultanément une approche politique de l'écologie et une approche écologique du politique. Les résultats de cette étude ouvrent la voie à un approfondissement de l'analyse territoriale contemporaine, et combrent en partie le manque criant d'outils conceptuels et méthodologiques pour l'aménagement à grande échelle. Ce chapitre propose ainsi de regarder par-delà la condition matérielle de l'urbanisation et de la métropolisation du territoire national afin de faire face aux enjeux de durabilité en utilisant les institutions démocratiques comme interfaces non négligeables de la production de l'espace.

L'analyse des votations fédérales sur le thème de l'environnement montre ainsi comment s'est opérée une translation dans l'écologie politique de la démocratie citoyenne suisse. En comparant l'organisation de

communautés idéologiques offrant un consensus sur les enjeux environnementaux, nous illustrons les rapports de cohérence et de transformation géographique entre populations communales. Nous montrons comment le fossé linguistique présent dans les années 1980 se retrouve en partie comblé à partir des années 1990 sous l'impératif d'inquiétudes généralisées et de grands projets législatifs. De même, l'analyse des réseaux d'accord politique fait ressortir une topologie des idéologies qui suit en grande partie les gradients entre urbain intensif et urbain extensif. Le rapport constaté n'est toutefois pas uniquement matériel, puisque nous retrouvons plusieurs communes alpines peu peuplées, mais très bien intégrées au processus de globalisation, idéologiquement très proches des grandes villes. C'est le cas en particulier pour les Grisons, le Tessin et le Haut-Valais qui font le plus souvent bloc contre le plateau et les vallées du centre du pays.

L'évolution des communautés idéologiques semblent conforter l'idée d'une nationalisation graduelle des comportements politiques et la disparitions du régionalisme idéologique (CARAMANI 1996, 2004; KÜBLER et al. 2013). Elle permet aussi d'expliquer en partie comment, dans les années 2000, l'ensemble des projets législatifs visant à protéger l'environnement ont été refusé par le peuple. Le repli idéologique observé durant cette dernière décennie illustre ainsi le rapport direct qu'entretiennent aujourd'hui la dimension spatiale du politique, les institutions démocratiques, et la mise en œuvre d'outils de gouvernance. S'il est essentiel de comprendre les dynamiques qui animent cette triade dans le contexte particulier de la démocratie directe suisse, il en va de même dans les démocraties représentatives traditionnelles où l'appui de la société civile reste un facteur important dans l'élaboration et le déploiement de politiques d'aménagement.

- ¹ L'approche non-spatiale, dominante en sciences politique, a produit plusieurs études visant à établir l'importance des caractéristiques individuelles et contextuelles sur le vote environnemental. Ces études, concernant un petit nombre d'objets soumis à consultation populaire, ont permis de confirmer les effets combinés du revenu, du contexte de campagne, de l'orientation partisane, du niveau de compétence politique, et de l'utilisation de la voiture dans la polarisation interindividuelle du vote (BORNSTEIN et LANZ 2008; BORNSTEIN et THALMANN 2008; SCIARINI, BORNSTEIN et LANZ 2007).
- ² Nous retenons la classification thématique des objets de votes proposée par Hug et Papadopoulos (2005) qui catégorisent les enjeux de chaque votation en 25 thèmes distincts. Ces catégories reprennent de manière plus fine celles incluses dans la classification simplifiée du projet *Schweizerische Politik / Année politique suisse* de l'Université de Berne, et officialisée par la Chancellerie fédérale.

Bibliographie

- BORNSTEIN, N., LANZ, B. (2008): «Voting on the environment: Price or ideology? Evidence from Swiss referendums», *Ecological Economics*, n°67(3), pp.430-440 [en ligne]; <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2007.12.026>
- BORNSTEIN, N., THALMANN, P. (2008): «“I pay enough taxes already!” Applying economic voting models to environmental referendums*», *Social Science Quarterly*, n°89(5), pp.1336-1355 [en ligne]; <https://doi.org/10.1111/j.1540-6237.2008.00580.x>
- BRECHBÜHL, U., REY, L. (1998): *Natur als kulturelle Leistung: zur Entstehung des modernen Umweltdiskurses in der mehrsprachigen Schweiz*, Seismo, Zürich.
- CARAMANI, D. (1996): «The nationalisation of electoral politics: A conceptual reconstruction and review of the literature», *West European Politics*, n°19(2), pp.205-224 [en ligne]; <https://doi.org/10.1080/01402389608425131>
- (2004): *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*, Cambridge University Press, Cambridge UK.
- DESSEMONTET, P., KAUFMANN, V., JAMELIN, C. (2010): «Switzerland as a single metropolitan area? A Study of its commuting network», *Urban Studies*, n°47(13), pp.2785-2802 [en ligne]; <https://doi.org/10.1177/0042098010377371>
- DREIER, P., MOLLENKOPF, J. H., SWANSTROM, T. (2004): *Place Matters: Metropolitics for the Twenty-First Century*, University Press of Kansas, Lawrence.
- HOFFMANN-MARTINOT, V., SELLERS, J. M. (2005): *Metropolitanization and Political Change*, vol. 6, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden.
- HUG, S., PAPADOPOULOS, I. (2005): Votations fédérales: résultats et prises de position des partis et des groupes d'intérêt - depuis 1970 [Dataset], Université de Genève/Université de Lausanne.

- KOSEKI, S. A. (2016): *Moral Matrices: Space Through the Unfolding of Direct Democracy in Switzerland*, Doctoral dissertation, École polytechnique fédérale de Lausanne, Lausanne.
- KRIESTI, H. (1998): *Le système politique suisse*, Economica, Paris.
- (2005): *Direct Democracy Choice: the Swiss Experience*, Lexington Books, Lanham MD & Plymouth UK.
- KRIPPENDORFF, K. (2004): «Reliability in content analysis», *Human Communication Research*, n°30(3), pp.411-433 [online]; <https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.2004.tb00738.x>
- (2013): *Content Analysis: An Introduction to Its Methodology*, Sage, Los Angeles.
- KÜBLER, D., SCHEUSS, U. (2005): «Metropolitanization and Political Change in Switzerland», [in] Hoffmann-Martinot, V., Sellers, J. M. (éds), *Metropolitanization and Political Change*, VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, pp.211-229 [en ligne]; http://link.springer.com/10.1007/978-3-322-90882-7_9
- KÜBLER, D., SCHEUSS, U., ROCHAT, P. (2013): «The Metropolitan bases of Political Cleavage in Switzerland», [in] Sellers, J. M., Kübler, D., Walter-Rogg, M., Walks, R. A. (éds), *The Political Ecology of the Metropolis: Metropolitan Sources of Electoral Behaviour in Eleven Countries*, ECPR press, Wivenhoe Park UK, pp.199-226.
- LEUTHOLD, H., HERMANN, M., FABRIKANT, S. I. (2007): «Making the political landscape visible: mapping and analyzing voting patterns in an ideological space», *Environment and Planning B: Planning and Design*, n°34(5), pp.785-807 [en ligne]; <https://doi.org/10.1068/b3304t>
- MASNATA, F., MASNATA-RUBATTEL, C. (1991): *Le pouvoir suisse 1291-1991: séduction démocratique et répression suave*, Éditions de l'Aire, Lausanne.
- RACINE, J.-B., RAFFESTIN, C. (1990): *Nouvelle géographie de la Suisse et des Suisses*, Éditions Payot, Lausanne.
- ROBBINS, P. (2012): *Political Ecology: A Critical Introduction*, Wiley-Blackwell, Chichester.
- RUEGG, J. (2013): «De la production du territoire», [in] Vodoz, L., Thévoz, L., Faure, P. (éds), *Les horizons de la gouvernance territoriale*, PPUR, Lausanne, pp.15-27.
- SALOMON CAVIN, J. (2005): *La ville, mal-aimée: Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse: analyse, comparaison, évolution*, Presses polytechniques universitaires romandes, Lausanne.
- SALOMON CAVIN, J., MARCHAND, B. (2010): *Antiurbain: Origines et conséquences de l'urbaphobie*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- SCIARINI, P., BORNSTEIN, N., LANZ, B. (2007): «The determinants of voting choices on environmental issues: A two-level analysis», [in] de Vreese, C. H. (éd.), *The Dynamics of Referendum Campaigns*, Palgrave Macmillan UK, pp.234-266, [en ligne]; https://doi.org/10.1057/9780230591189_11
- SELLERS, J. M., KÜBLER, D., WALTER-ROGG, M., WALKS, R. A. (éds)(2013): *The Political Ecology of the Metropolis: Metropolitan Sources of Electoral Behaviour in Eleven Countries*, ECPR press, Wivenhoe Park UK.
- SELLERS, J. M., WALKS, R. A. (2013): «The metropolitanisation of politics», [in] Sellers, J. M., Kübler, D., Walter-Rogg, M., Walks, R. A. (éds), *The Political Ecology of the Metropolis: Metropolitan Sources of Electoral Behaviour in Eleven Countries*, ECPR press, Wivenhoe Park UK, pp.3-35.

TRECHSEL, A. H. (2007): «Popular votes», [in] Klöti, U., Knoepfel, P., Kriesi, H., Linder, W., Papadopoulos, I., Sciarini, P. (éds), *Handbook of Swiss politics*, Neue Zürcher Zeitung, Zürich, pp.435-461.

WALKER, P. A. (2005): «Political ecology: where is the ecology?», *Progress in Human Geography*, n°29(1), pp.73-82 [en ligne]; <https://doi.org/10.1191/0309132505ph530pr>